



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

Le 08 janvier 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 07 janvier 2013 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Alain Thibault, Lisa Irving, Pascal Prévost, Guy Poirier

Absents : Michel Laplante et Maryse Briand.

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2013-01-388 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Thibault
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption des procès-verbaux du 3 et 11 décembre 2012**
- 04. Question du public**
 - 4.1
- 05. Dossiers reportés**
 - 5.1
- 06. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Adoption du règlement 110-43 par le 110-61 aux articles 7 et 7.1, se référant au droit payable sur la loi des compétences municipales art 78.1
 - 6.1.1 Adoption du règlement de taxation 2013
 - 6.1.2 Adoption de la politique tolérance zéro en milieu de travail
 - 6.1.3 Adoption du règlement sur la rémunération du maire et des conseillers pour 2013
- 07. Approbation des comptes au montant de 31 560.91 \$**
- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
- 10. Rapport voirie**
 - 10.1 Demande d'Éric, aucune demande
- 11. Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1
- 12. Rapport de l'inspecteur**

13. Correspondance
13.1
14. Question du public
14.1
15. Varia
15.1
16. Fin de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

03. Adoption des procès-verbaux du 3 et 11 décembre 2012

**2013-01-389 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'adopter les procès-verbaux du 03 et 11 décembre 2012

Adoptée à l'unanimité

04. Question du public

Personne présents

05. Dossiers reportés

06. Affaires nouvelles

- 6.1 Adoption du règlement 110-43 par 110-61 les articles 7 et 7.1
et qui se réfère au droit payable sur la Loi des compétences municipales article
78.1

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 3 décembre 2012 ;

ATTENDU QU'UN avis de publicaiton a été donné le 17 décembre 2012;

ATTENDU QUE l'adoption a été donnée le 7 janvier 2013

EN CONSÉQUENCE,

**2013-01-390 SUR LA PROPOSITON DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ PAR LE Conseiller Thibault
IL EST RÉSOLU**

**D'adopter le règlement 110-61 en remplacement du 110-43 et se référant aux articles 7
et 7.1 des droits payables sur la Loi des compétences municipales art. 78.1**

Adoptée à l'unanimité

- 6.1.1 Adoption du règlement de taxation 2013

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 3 décembre 2012

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté le 11 décembre 2012

ATTENDU QUE l'avis de publication a été donné le 17 décembre 2012

ATTENDU QUE le règlement a été adopté le 7 janvier 2013

EN CONSÉQUENCE,

**2013-01-391 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ DE LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement de taxation 2013.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2 Adoption de la politique de tolérance zéro en milieu de travail

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 5 août 2012

ATTENDU QUE le projet de règlement a été donné le 20 octobre 2012

ATTENDU QUE le règlement a été adopté le 3 novembre 2012

EN CONSÉQUENCE

**2013-01-392 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Thibault
APPUYÉ PAR LE Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement constituant une politique de tolérance zéro pour garantir un climat sain et sécuritaire en milieu de travail

Adoptée à l'unanimité

6.1.3 Adoption du règlement sur la rémunération du maire et des conseillers pour 2013

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 3 décembre 2012

ATTENDU QU'un avis public a été donné le 13 décembre 2012

ATTENDU QUE l'adoption du projet de règlement a été donnée le 7 janvier 2013

EN CONSÉQUENCE,

2013-01-393 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier

**APPUYÉ DE LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement sur la rémunération du maire et des conseillers pour 2013

Adoptée à l'unanimité

07. Approbation des comptes

**2013-01-394 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Irving
APPUYÉ DU Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 31 décembre 2012
aux montants de : 36 883,62 \$**

Conseil :	1 882.04 \$
Administration	5 773.24 \$
Sécurité incendie	2 038.10 \$
Voirie :	17 559.23 \$
Hygiène du milieu :	1 401.18 \$
Don :	2 044.50 \$
Urbanisme :	862.31 \$
Total :	31 560.91 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 86**

08. Rapport du maire

09. Rapport du directeur sécurité incendie, Monsieur Alain Thibault.

10. Rapport de voirie

10.1 Demande de Monsieur Éric Charland, aucune demande

**11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la
responsabilité des conseillers.**

12. Rapport de l'inspecteur.

13. Correspondance

14. Période de question

Personnes présents.

15. Varia

16. Fin de l'assemblée

**2013-01-395 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPPUYÉ DE LA Conseillère Irving
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 20 h 30

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ